



Comment utiliser PARCEL auprès des collectivités ?

- Quelques conseils et test avec le cas de
Toulouse Métropole et d'une de ses communes,
Fenouillet -

*Cette fiche a été réalisée à partir d'un travail collectif avec plusieurs bénévoles TDL Midi-Pyrénées entre juin et Novembre 2021.
Elle vous donne quelques conseils pour utiliser et prendre du recul avec cet outil, qui est mis en situation à partir de deux cas concrets : Toulouse Métropole et la Commune de Fenouillet (31).*

1. Comment utiliser PARCEL ?

Ce que permet PARCEL

- > sensibiliser à la question des échelles de relocalisation => projection d'un objectif de relocalisation totale ou partielle sur une commune ou une intercommunalité
- > déclencher des idées, des projets ([par exemple on peut utiliser PARCEL pour montrer que la relocalisation de l'alimentation des cantines avec les critères EGALIM est théoriquement atteignable sur un territoire donné en termes de foncier/emplois](#))
- > de construire des projections théoriques à partir d'un foncier disponible
- > de construire des projections théoriques à partir d'une population communale / intercommunale (Mais attention, le nombre de repas en restauration collective est à chercher en amont. Par ailleurs, l'outil distingue différents types de mangeurs, à vous de faire une moyenne le cas échéant)
- > [d'illustrer le poids de l'élevage sur la consommation de foncier / la nécessité de réduire la consommation de viande si on veut passer toute l'agriculture en AB](#)

Ce que ne permet pas PARCEL

- > produire un scénario adapté à la situation locale : c'est un outil de projection théorique. Plus on descend dans les échelles, moins les chiffres PARCEL sont précis (les chiffres donnés pour les échelles communales sont des extrapolations à partir des données départementales).
- > [avoir une photo de l'état du foncier disponible / de l'agriculture du territoire](#)
(=> complémentarité avec CRATER)

Quelques conseils

- > il est conseillé de ne pas manipuler l'outil PARCEL en direct, nous vous conseillons de préparer votre présentation avant

Conseil : construire un scénario en utilisant en introduction l'outil CRATER :

- [CRATER](#) : outil développé par l'association les greniers d'abondance et qui utilise entre autres les chiffres de PARCEL et de Aferres 2050. Permet de contextualiser les scénarios qu'on va ensuite proposer avec PARCEL
 - CRATER donne les chiffres à l'échelle de la commune et les met en relation avec les données interco, dep, région et national (=> permet de comparer la situation de son territoire avec la moyenne régionale/nationale).
 - donne une idée des évolutions sur les 20-30 dernières années sur l'évolution du foncier agricole / de la population agricole
 - met en relation un "diagnostic" (à la louche, à partir de données statistiques) et des recommandation pour aller vers plus de résilience alimentaire (pas uniquement politique foncière)
- PARCEL permet de se projeter sur des simulations et des projections.

2) Parcours 1 : combien d'ha nécessaire pour relocaliser l'alimentation ? => quelle échelle de réflexion ? Exemple de Toulouse métropole et commune de Fenouillet (31)

Résultat pour toulouse métropole

Il faut 220 000 hectares pour nourrir la population, 21 fois Paris ! (si -50 % de viande on reste à 13 fois Paris!), alors que la surface agricole de Toulouse métropole est de 11 000 hectares ! Voici comment se décomposeraient ces 220 000 ha pour répondre aux besoins d'une population dans le cadre de l'assiette moyenne française actuelle :

...220 000 ha de quoi ?



Exploitation du résultat > relocaliser l'alimentation à l'échelle de Toulouse Métropole n'a aucun sens, il faut **travailler avec les territoires autour**. Au lieu d'aborder la question sous l'angle de l'autonomie alimentaire des villes il est plus pertinent de travailler sur la relocalisation de systèmes alimentaires intégrant les territoires périurbains et ruraux proches (Haute-Garonne, voire Occitanie)

Eléments de contextes complémentaires :

- on part de très loin, on a une bonne marge de progrès : « *En moyenne, le degré d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines françaises est de 2% : la part du local dans la totalité des produits agricoles incorporés dans les différents produits alimentaires (bruts, élaborés, transformés ou cuisinés) consommés par les ménages locaux reste très marginale. Dit autrement, 98% du contenu des aliments consommés localement sont importés. Et la raison n'est aucunement une carence de production alimentaire sur les territoires en question, puisque dans le même temps, 97% de l'agriculture locale des 100 premières aires urbaines finit dans des produits alimentaires consommés à l'extérieur du territoire...* » ([Rapport Utopies](#))
- cette question est politiquement de plus en plus abordée sous l'angle de la « **résilience** » (d'autant plus après covid) = enjeu de sécurité alimentaire pas l'apanage des pays du sud.
Cf rapport des Greniers de l'Abondance « [Vers la résilience alimentaire](#) ». Ne prône pas l'autosuffisance mais 11 politiques publiques autour des enjeux alimentaires (dont augmenter la population agricole et préserver les terres agricoles)

Comment se projeter sur une stratégie de relocalisation réaliste à l'échelle du territoire métropolitain et de sa surface agricole disponible ?

- > Une stratégie axée autour de deux productions déjà présentes sur le territoire : céréales et oléoprotéagineux (8500 ha) et légumes (environ 280 ha)
- > Avec des besoins identifiés localement (légumes frais, céréales transformées, légumineuses...)
- > Pour lesquels il est réaliste d'accroître le taux de couverture de manière intéressante, avec un effet structurant sur l'organisation de certaines filières

Pour mettre en oeuvre une stratégie de "reconquête maraîchère" et accroître la production de légumes, terre de Liens préconise entre autres les mesures suivantes :

- > sanctuariser la vocation agricole des terres maraîchères par la mise en place de périmètres de protection sur plusieurs générations (ZAP ou PAEN)
- > favoriser les acquisitions foncières stratégiques par les collectivités (communes, Toulouse Métropole ou EPF) sur les terres ayant un potentiel maraîcher
- > en incitant les propriétaires privés à vendre ou mettre en fermage les terres à des niveaux non spéculatifs (des prix < 15 000€ /ha en vente)

Résultat pour la commune de Fenouillet (5200 hab d'après CRATER – info non visible sur PARCEL) :

Si je relocalise l'alimentation de toute la population dans la situation actuelle, c'est-à-dire 8 % de bio et la conso actuelle de produits carnés, le besoin est de 1700 ha, alors que le territoire ne contiendrait que 145 ha de surface agricole (193 ha d'après CRATER?). Il ne faudrait

qu'une vingtaine d'ha pour les légumes, à peu près autant pour les fruits, environ 200 ha en céréales... et près de 1500 pour l'élevage !

Si je relocalise 500 repas/jour (approximativement cantines mater/élém et portage à domicile, info obtenue auprès des élus) en appliquant les critères EGALIM (traduction PARCEL 20 % de bio et -25 % viande) je n'ai besoin de mobiliser que 32 ha (dont moins 0,8 ha en légumes) et moins d'un emploi (pour chaque type de culture et au total).

Commentaire : c'est plus qu'accessible... et cela pose la question des débouchés (donc d'efficacité économique) pour des projets de type régie agricole municipale. Sur une surface > 1 ha on va produire trop de légumes par rapport aux besoins communaux.

Pour creuser la question : comparer avec les données du « modèle » de Mouans-Sartoux, dont le succès de la régie est peut-être notamment lié à la bonne échelle (1300 repas/jour) ?

Si l'on choisit une échelle entre ces deux extrêmes = **relocaliser l'alimentation de la cuisine centrale de Toulouse** (35 000 repas/jour) selon les **critères EGALIM** (20 % de bio, 1 repas végétarien par semaine correspondant à peu près au critère PARCEL de 25 % de viande en moins). Le résultat paraît alors beaucoup plus accessible : **2 320 ha** (dont 55 ha en légumes, 91 ha en fruits) et **61 emplois** (dont 8 en maraîchage, 10 en arboriculture, 3 en grandes cultures, 40 pour élevage).

Compléter avec les données de CRATER (créé par les Greniers de l'Abondance) en coopération avec les données PARCEL peut être très utile :

1. donne des schéma qui permettent de situer sa commune par rapport à un « idéal » sur 4 axes production/besoin, politique foncière, emplois agricoles, pratiques agricoles et par rapport à d'autres échelles (commune / EPCI / département / région / national). Illustre à chaque fois par un graphique et donne au max des pistes d'amélioration
2. diagrammes adéquation type de production / besoins du territoire (ressemblent à PARCEL mais avec une entrée plus facile à saisir, moins théorique)
3. montre aussi que les légumes ne représentent « que » 2 % des besoins d'un territoire (ne pas centrer toute sa politique agricole sur ça, même si forte visibilité)
4. inclut une tentative de score pour les pratiques agroécologique... délicate à manier
5. sur l'emploi agricole, même si données pas hyper récentes, ont le mérite d'être mises en valeur. Fenouillet a une population agricole + faible que moyenne nationale et en déclin (39 en 1988 à 9 en 2010). Diminution encore plus drastique que sur Toulouse Métropole.
6. SAU : trop faible même avec un régime très végétal (se base sur données Solagro 4000 m²/hab au régime actuel, 1700ha/hab si régime très végétal)
7. rythme d'artificialisation supérieur à la moyenne française

En synthèse :

PARCEL permet surtout de montrer qu'on ne peut pas penser la relocalisation à l'échelle de la seule métropole ou d'un village, et qu'il faut penser la reterritorialisation du système alimentaire en termes de coopérations territoriales

PARCEL permet également de montrer que la relocalisation de l'alimentation des cantines avec les critères EGALIM est *théoriquement* tout à fait atteignable en termes de foncier/emplois (mais restent à intégrer de nombreux autres facteurs dont les spécificités agronomiques des terres, la contrainte budgétaire...)

CRATER est un complément utile pour situer sa collectivité par rapport à d'autres échelles (commune / EPCI / département / région / France) et donner des pistes d'amélioration + visuel

3) Parcours 2 : « Combien de personnes peut-on nourrir avec un terrain donné ? »

Si l'on teste avec 2 ha, qui est l'échelle à laquelle pas mal de communes arrivent à trouver du foncier, avec une alimentation « tout bio » et 25 % de produits carnés en moins, résultat = 4 personnes !

=> pas très parlant... ni très mobilisant sur le plan politique...

Si je rentre 11 000 ha (la surface de SAU de Toulouse) en Haute-Garonne, je peux nourrir
39 200 personnes si régime actuel (non bio) et même niveau de viande
33 800 personnes si régime 100 % bio et -50 % de viande

=> pas hypermobilisateur non plus ?

Si j'entre la SAU de Fenouillet (145 ha d'après PARCEL) :

en non-bio, conso actuelle de viande : **460 personnes** (2 ha pour légumes, idem pour fruits, 17 ha grandes cultures et 120 ha pour élevage)

en bio et -50 % viande : **430 personnes...**

De plus cette estimation élude les autres facteurs (possibilités d'irrigation, accès, qualités agronomiques des terres...) et tendent à sur-simplifier la question, ce qui n'est pas forcément pertinent, alors qu'il vaudrait mieux expliciter pour les élus la complexité des enjeux et l'importance de se faire accompagner et de réaliser un diagnostic approfondi avant de choisir l'une ou l'autre des possibilités pour installer des agriculteurs / approvisionner une cantine en bio local. Manque également dans PARCEL/CRATER des données sur la part d'alimentation produite sur le territoire et exportée ?

Pour aborder la question du rapport entre taille de la SAU et les besoins de la population, CRATER est moins ambitieux mais peut être plus pertinent en première approche (cf l'exemple Fenouillet en fin de point 1) en se contentant de relever que la SAU actuelle est très insuffisante même avec forte végétalisation de l'assiette => utile pour appuyer un discours fort sur la production des espaces agricoles

4) L'enjeu l'emploi agricole

CRATER moins ambitieux que PARCEL se contente de donner une évolution de l'emploi agricole de la commune entre 1988 et 2010 (impressionnant) et d'illustrer sous forme de diagramme pour comparer avec les échelles supérieures (EPCI, dépt, région, France). Court mais efficace pour faire prendre conscience de la gravité des enjeux !

PARCEL tente d'estimer les besoins et leur évolution en rapport avec le % de bio et le degré de diminution de la viande : difficile de maîtriser les paramètres (donc de répondre à des questions de méthode) et au final des résultats ambigus selon les échelles (trop ou trop peu d'emplois...). La plupart des emplois sont dans l'élevage, le maraîchage apparaît anecdotique...

Si on demande à PARCEL une simulation sur le territoire de Toulouse Métropole en

diminution de 50 % la consommation de produits animaux, on tombe sur le besoin de créer près de 4 400 emplois, dont 1 600 dans l'élevage et installer 1250 maraîchers.

Enfin, les enjeux sur l'emploi agricole ne se posent pas dans les mêmes termes selon qu'on veut installer 1 maraîcher, 1 régie communale, 1 espace-test, 1 jardin d'insertion... du maraîchage diversifié vs. demi-gros. Et différentes catégories d'emplois (exploitants agricoles, salariés...).

Dans tous les cas intéressant de partir de données du territoire qu'on peut trouver notamment :

- dans le Plan Climat Air Energie Territorial
- dans les documents relatifs à un PAT lorsqu'ils existent

Par exemple sur Toulouse Métropole :

PCAET : « Sur la base du nombre moyen d'équivalents temps plein par exploitation (1.35ETP, pour 346 exploitations sur le territoire) et des 1 703 emplois aujourd'hui recensés au sein des établissements agri-agroalimentaires, on estime à 2 189 emplois directs et indirects, liés à l'activité agricole. »

Délib de TM de 2018 sur PAT : « 346 exploitations représentant 400 Unités de Travail Agricole (UTA) et 4 000 emplois estimés dans l'agro-alimentaire. »

5) Impacts sur le climat ?

Un onglet de PARCEL (parcours 1) est dédié à l'impact environnemental des simulations.

En 1ère approche je trouve les données très difficiles à utiliser (nécessitent beaucoup d'explications sur la méthodologie de construction des données, et un argumentaire pour expliquer des résultats parfois contre-intuitif), de plus le questionnement premier des élus aujourd'hui est surtout autour du foncier et des emplois. Donc, sauf dans une formation spécifiquement dédiée au sujet et avec une bonne maîtrise du sujet, il peut être complexe d'aborder la question en utilisant PARCEL.

En revanche, évoquer les scénarios Afterres et TYFA qui montrent que l'Europe peut nourrir sa population en basculant toute son agriculture vers l'agroécologie si et seulement si il y a diminution drastique de la consommation de viande...

6) Aborder la question de l'évolution de l'assiette... donc de la viande

Le diagramme PARCEL sur la répartition des surfaces met bien en évidence le « poids de la viande », c'est un bon outil pour sensibiliser sur ces questions (+ complément CRATER avec les diagrammes production/besoins).

L'un des outils les plus faciles à faire varier dans les simulations PARCEL est le curseur de la consommation de viande. Mais les résultats ne sont pas forcément évidents à interpréter : exemple de Fenouillet où le passage de l'alimentation actuelle (6 % bio et bcp viande à 100 % bio et -50 % de viande) fait diminuer le nombre de personnes qu'on peut nourrir avec la SAU actuelle...

Au-delà des difficultés d'utilisation de l'outil, le danger est de faire glisser la présentation sur un débat « pour ou contre l'élevage / la consommation de viande » qui peut être chronophage et clivant dans une réunion. A utiliser avec précaution !!